

DOSSIER DE DEMANDE D'AUTORISATION ENVIRONNEMENTALE - ETAPE 7 - PJ N°47 - CAPACITES TECHNIQUES ET FINANCIERES

STINKAL

Carrières de STINKAL – Demande de renouvellement de l'autorisation d'exploiter et d'approfondissement de la Carrière de calcaires du Banc Noir

Caffiers, Ferques et Landrethun-le-Nord (62)



Référence Affaire : 2502-02

Date : 15/12/2025

Version : Rapport– version 1

Document établi par : Bérénice RANC
berenice.ranc@aurea-bet.fr
06.85.29.15.12



5, rue Neuve 80 860 NOUVION

Document validé par : Judith BOUCHAIN – EIFFAGE – Ingénieur
Foncier Environnement Carrières

TABLE DES MATIERES

1.1	Eiffage Route Nord Est.....	3
1.1.1	Historique	3
1.1.2	Chiffres-clés et références.....	3
1.1.3	Politique environnementale	5
1.1.4	Politique santé et prévention	6
1.2	Les carrières de Stinkal	7
1.2.1	Historique	7
1.2.2	Capacités humaines	7
1.2.3	Capacités techniques	9
1.2.4	Capacités financières.....	15
1.3	Conclusion.....	16

Liste des figures

Figure 1.	Organigramme de la société Stinkal (source : Stinkal).....	8
Figure 2.	Carrières EIFFAGE ROUTE NORD EST (source : Stinkal).....	9

Liste des tableaux

Tableau 1.	Sites et arrêtés préfectoraux gérés par la branche « Carrière » d'EIFFAGE ROUTE NORD EST (source : Stinkal)	12
Tableau 2.	Evolution du chiffre d'affaires, des capitaux et du résultat net des carrières de Stinkal entre 2022 et 2024 (source : Stinkal).....	15
Tableau 3.	Evolution du chiffre d'affaires, du résultat net et du carnet de commandes des travaux du groupe EIFFAGE et de sa branche INFRASTRUCTURES entre 2022 et 2024 (source : Communiqué de presse – Résultats annuels 2024 – Eiffage – 26-02-2025).....	15

1.1 Eiffage Route Nord Est

Les carrières de Stinkal appartiennent à 100% à EIFFAGE ROUTE NORD EST, elle-même détenue à 100% par le groupe EIFFAGE. Elles bénéficient donc des acquis et des appuis du groupe, tant au niveau technique que financier.

1.1.1 Historique

En 1844 est fondée l'entreprise FOUGEROLLE, spécialisée dans les travaux publics. La SAE (Société Auxiliaire d'Entreprises Electriques et de Travaux Publics) est quant à elle fondée en 1924.

En 1993, FOUGEROLLE absorbe la SAE pour donner naissance au groupe EIFFAGE.

En 1999, les 2 pôles routiers du groupe, SCR-BEUGNET et GERLAND-ROUTES, se rapprochent pour former APPIA.

En 2006, APPIA (routes et assainissement) et EIFFAGE TP (génie civil, ouvrages d'art et terrassement) s'unissent à leur tour pour former EIFFAGE TRAVAUX PUBLICS, qui devient la branche routière et travaux publics d'EIFFAGE.

En 2015, EIFFAGE TRAVAUX PUBLICS et EIFFAGE CONSTRUCTION METALLIQUE fusionnent pour créer la nouvelle branche « Infrastructures » du groupe EIFFAGE, qui comprend les marques **EIFFAGE ROUTE**, EIFFAGE GENIE CIVIL et EIFFAGE METAL. La marque EIFFAGE RAIL rejoint également la branche en 2019. EIFFAGE ROUTE comprend 7 divisions régionales, STINKAL appartenant à la division **NORD EST**.

1.1.2 Chiffres-clés et références

1.1.2.1 Eiffage

Avec un chiffre d'affaires (CA) de **23,4 milliards d'euros** en 2024, le groupe EIFFAGE réalise **plus de 100 000 chantiers par an** en s'appuyant sur ses **84 400 collaborateurs**. Parmi les réalisations et projets récents :

- EIFFAGE a notamment été chargé de la conception et la maintenance de la Ligne à Grande Vitesse « Bretagne – Pays de la Loire », réalisée dans le cadre d'un Partenariat Public Privé (PPP) d'une durée de 25 ans entre la société Réseau Ferré de France (RFF) et Eiffage Rail Express (ERE), filiale créée pour ce projet ;
- EIFFAGE a également été choisi pour la construction, l'entretien, la maintenance et les grosses réparations du Grand Stade de Lille Métropole, localisé à Villeneuve d'Ascq (59), par sa filiale ELISA (EIFFAGE STADIUM LILLE ARENA) dans le cadre d'un PPP jusqu'en 2043. D'une capacité d'accueil de 50 000 places, le stade a été mis en service en août 2012.

EIFFAGE exerce ses activités à travers les 4 branches et 10 marques suivantes :

- CONSTRUCTION (17% du CA ; 10 275 collaborateurs) : Construction, Immobilier, Aménagement ;
- INFRASTRUCTURES (36% du CA ; 30 494 collaborateurs) : Route, Génie Civil, Métal, Rail ;
- ENERGIE SYSTEMES (31% du CA ; 37 716 collaborateurs) : Energie Systèmes ;
- CONCESSIONS (16% du CA ; 4 967 collaborateurs) : Concessions, Concessions autoroutières en France.

La branche « Infrastructures », qui maîtrise l'ensemble des métiers liés à la construction routière et ferroviaire, au génie civil, au terrassement et au métal et **à laquelle fait partie EIFFAGE ROUTE**, représente donc **la part la plus importante du chiffre d'affaires du groupe EIFFAGE**, devant les énergies, la construction et les concessions.

1.1.2.2 Eiffage Route

Avec un CA de **2,6 milliards d'euros par an**, EIFFAGE ROUTE compte aujourd'hui **plus de 20 000 collaborateurs**, dont 10 500 en France.

Elle réalise tout type de métiers dans les domaines de l'**aménagement urbain**, des **revêtements de chaussées** (routières, autoroutières, portuaires, aéroportuaires et industrielles) et de l'**équipement de la route**, dans le cadre de travaux neufs ou de réhabilitations. Elle produit et commercialise également les **matériaux** nécessaires à ses travaux routiers afin de garder la maîtrise de ses ressources et sécuriser l'approvisionnement de ses chantiers dans les meilleures conditions de coût et de délai. Enfin, et face à la pénurie progressive des granulats dans certaines régions, elle mène parallèlement une politique active dans le recours à des matériaux de substitution, en se dotant notamment d'installations industrielles pour recycler les déchets du BTP.

Ainsi, EIFFAGE ROUTE :

- Dispose d'un dense réseau de **plus de 150 carrières, dépôts de négoce, plateformes de recyclage et centres d'accueil de déblais inertes (ISDI)**, exploités en propre ou en participation en France, en Espagne et au Portugal ;
- Produit **18 millions de tonnes de granulats naturels et recyclés par an en France**, dans plus de 100 sites ;
- Produit **13 millions de tonnes d'enrobés par an**, dans **140 usines d'enrobés** fixes ou mobiles en France métropolitaine, en Guyane, en Espagne, en Allemagne et au Sénégal ;
- Produit **170 000 tonnes de liants traditionnels ou issus de l'agroressource par an en France**, dans **11 usines de liant** ;
- Conçoit des **matériaux recyclés** aussi bien à partir des **produits de démolition de voirie** (dont les enrobés) et de **bâtiment** (essentiellement les bétons) que des **laitiers sidérurgiques**, des **mâchefers d'incinération d'ordures ménagères**, des **sables de fonderie**, etc.

La majorité des sites d'EIFFAGE ROUTE est régie par la législation sur les Installations Classées pour la Protection de l'Environnement (ICPE), ce qui en fait donc des unités industrielles à part entière.

1.1.3 Politique environnementale

La politique environnementale d'EIFFAGE ROUTE est organisée selon les axes suivants :

- **Le pilotage et la mesure :**
 - Maîtrise de la gestion de l'environnement : déploiement de systèmes de management environnementaux, partage des bonnes pratiques ;
 - Mise à disposition de l'outil de gestion opérationnelle de l'environnement GEODE, co-développé par EIFFAGE et Red-On-Line et permettant aux entités du groupe de maîtriser leur problématique environnementale, depuis la conformité réglementaire et l'analyse environnementale des sites, jusqu'à la gestion des situations d'urgence ou des déchets ;
 - Maîtrise de l'énergie et réduction des émissions de gaz à effets de serre : analyse et réduction des consommations de ressources, recours accru aux énergies renouvelables, éco-comparateurs spécifiques aux métiers permettent l'arbitrage entre les solutions techniques ;
- **La prévention et la maîtrise des risques et des impacts liés aux activités :**
 - Analyse environnementale systématique des sites permanents et analyse environnementale des chantiers via l'outil GEODE ;
 - Veille juridique environnement dédiée, organisée depuis plus de 7 ans avec l'aide d'un prestataire spécialisé ;
 - Formation systématique des responsables environnement des entreprises, sensibilisation régulière des collaborateurs à l'environnement (notamment lors des accueils sur les chantiers) ;
 - Politique particulièrement active de protection de la biodiversité : formation continue de haut niveau (Bac + 5) avec l'Université de Paris I, retours d'expérience sur les meilleures pratiques, outil de prévention des risques biodiversité (« pack biodiversité »), mutualisation des connaissances du groupe au travers du « Fonds documentaire biodiversité » regroupant les études d'espèces et de milieux déjà réalisées, etc.
- **L'intégration de l'environnement dans l'offre commerciale :**
 - Les offres faites aux clients se doivent d'intégrer les meilleurs standards et chercher systématiquement à tendre vers l'innovation en matière environnementale ;
 - La gestion du cycle des matériaux et des déchets via des outils EIFFAGE – tels les éco-comparateurs intégrés à l'offre commerciale – qui ouvrent la possibilité d'accroître les performances environnementales des projets, allant au-delà des cahiers des charges :
 - ✓ Présentation de l'offre en coût global prenant en compte les coûts de fonctionnement et de maintenance ;
 - ✓ Gestion optimisée des déchets de chantiers, réduction des déchets à la source, etc. ;

- Le développement de la R&D au profit de pratiques et de procédés toujours plus respectueux de l'environnement et le déploiement de solutions durables qui allient performances, maîtrise des coûts et réduction de l'impact environnemental (ex : EBT®, EFEME®, HRR®, Luciole®) ;
- L'anticipation des conséquences du changement climatique pour les métiers du groupe (laboratoire de prospective Phosphore), qui vise la rupture entre les procédés actuels et les approches et solutions adaptées à la ville post-carbone : analyse globale et systémique des besoins de la ville durable, recherche de méthodes et de solutions décloisonnant les thématiques urbaines (mobilités, énergie, neuf et rénovation, services écosystémiques en ville, etc.).

1.1.4 Politique santé et prévention

La prévention des accidents du travail est une constante de la politique de gestion du personnel de l'ensemble des branches d'EIFFAGE. Elle s'exprime par l'engagement de la direction générale du groupe. La charte des valeurs et finalités d'EIFFAGE indique que « le respect des règles d'hygiène et de sécurité constitue le socle d'une politique de prévention des accidents du travail ». L'objectif est le zéro accident. Les accords-cadres signés avec les entreprises de travail temporaire contiennent des clauses spécifiques concernant la sécurité des intérimaires sur les chantiers d'EIFFAGE.

La prévention des accidents du travail s'exprime sous des formes adaptées à l'organisation et aux spécificités de chaque branche d'EIFFAGE :

- Organisation de quarts d'heure sécurité ;
- Partage de bonnes pratiques entre chefs de chantier ;
- Réunions de tous les collaborateurs d'une entité pour traiter de l'ensemble des questions de sécurité et de santé au travail ;
- Mise au point de nouvelles méthodes de travail ;
- Amélioration du matériel utilisé pour prévenir les troubles musculo-squelettiques ;
- Aménagements de poste ;
- Mise au point de modules préfabriqués pour améliorer les conditions de travail.

1.2 Les carrières de Stinkal

1.2.1 Historique

Les carrières de Stinkal étant exploitées depuis plus d'un siècle, la dénomination sociale et la forme juridique de l'exploitant a évolué au fil du temps (ex : « SA CARRIERE DE STINKAL » dans l'arrêté préfectoral du 09 mai 1984, « SNC STINKAL » dans l'arrêté préfectoral d'autorisation du 20 janvier 2000).

Les carrières de Stinkal se divisent désormais en 3 entités :

- SAS « **STINKAL** », assurant la production de granulats ;
- SAS « **LES CALCAIRES DE STINKAL** », assurant la commercialisation des granulats ;
- SAS « **CARRIERE DU GRISET** », assurant la valorisation des terres inertes externes K3/K3+ et le développement des activités de recyclage et de réutilisation.

Comme précédemment présenté, ces 3 entités appartiennent à 100% à EIFFAGE ROUTE NORD EST.

1.2.2 Capacités humaines

1.2.2.1 Organigramme

L'exploitation des carrières de Stinkal est dirigée par Sylvain DUBESSET (directeur d'exploitation), qui possède une solide expérience dans la conduite de carrières de roches massives.

Il encadre une équipe d'une **trentaine de personnes expérimentées** (chefs et responsables de pôles, conducteurs d'engins, techniciens, mécaniciens, etc.), la majorité d'entre elles travaillant à STINKAL **depuis plus de 20 ans** (en interne et/ou en sous-traitance).

L'organisation interne des carrières s'articule autour de 6 pôles, comme présenté sur la Figure 1 en page suivante :

- Administratif et comptabilité ;
- Production et valorisation ;
- Maintenance ;
- Prévention, HSE et laboratoire ;
- Commerce et logistique ;
- Foncier, environnement et performance (services supports).

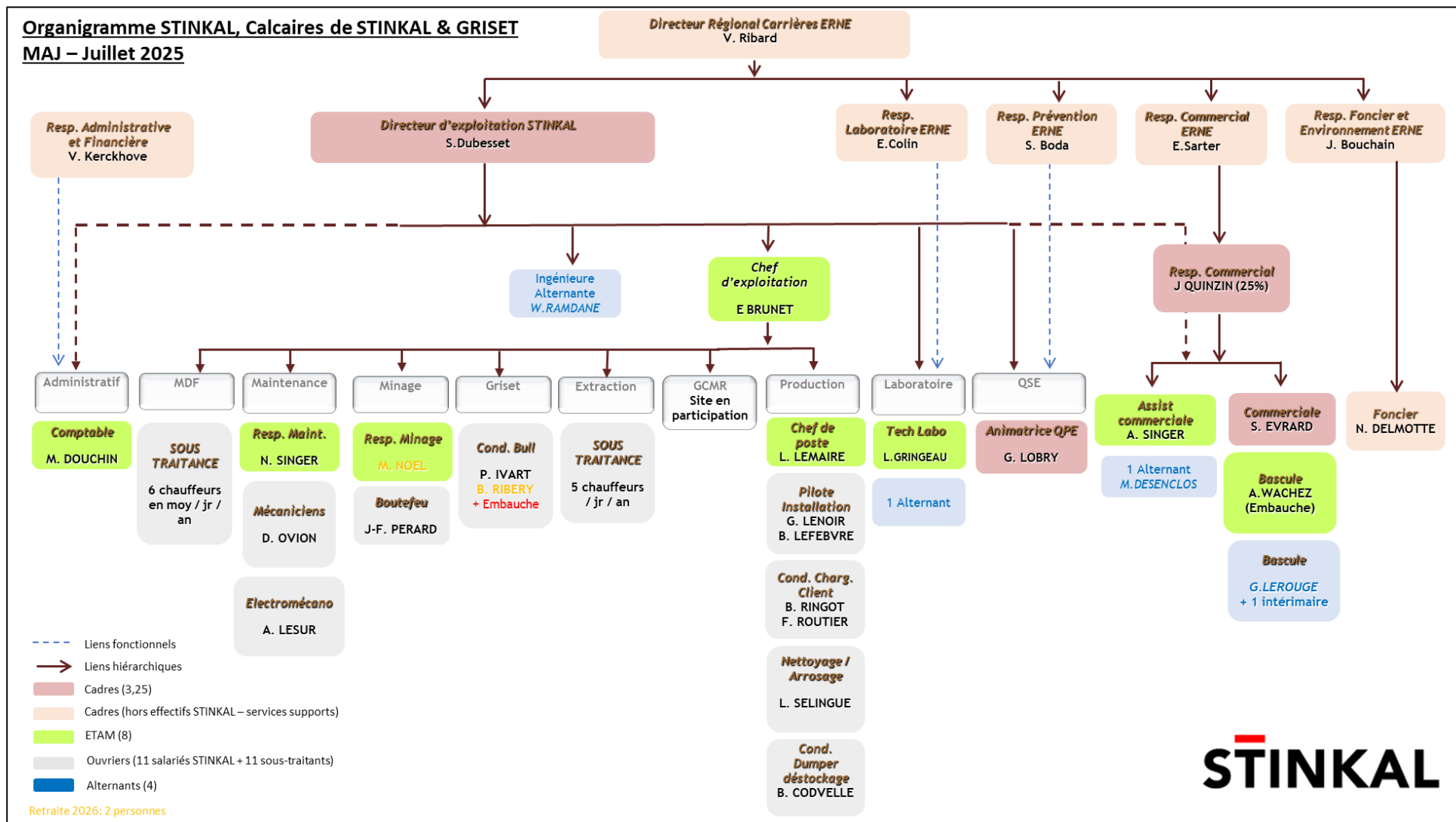


Figure 1. Organigramme de la société Stinkal (source : Stinkal)

1.2.2.2 Formation du personnel

L'ensemble du personnel des carrières suit des sessions régulières de formations (formation initiale puis recyclages) dans des domaines divers tels que la technique (ex : CACES Engins de chantier, Certificat de Préposé au Tir), la sécurité (ex : travail en hauteur et port du harnais, Sauveteur Secouriste du Travail), la réglementation environnementale ou encore le management et la gestion d'entreprise.

Ces sessions sont animées par des organismes de formation professionnelle externes (ex : FORMATECHNIK, CONTROLE TECHNIQUE DELINSELLE, BERGERAT MONNOYEUR) ou internes au groupe EIFFAGE (ex : LABORDE GESTION).

Les formations à effectuer et effectuées par chaque salarié sont consignées dans un Plan de Formation annuellement mis à jour.

1.2.3 Capacités techniques

1.2.3.1 Appui opérationnel d'EIFFAGE ROUTE NORD EST

EIFFAGE ROUTE possédant ses propres gisements au plus près des lieux d'utilisation (chantiers, centrales à béton, centrales d'enrobages, etc.), **les carrières de Stinkal bénéficient donc de l'expérience et de l'appui technique et matériel de la division NORD EST d'EIFFAGE ROUTE.** La branche « Carrière » gère notamment les sites localisés sur la Figure 2 et listés dans le Tableau 1 ci-après.



Figure 2. Carrières EIFFAGE ROUTE NORD EST (source : Stinkal)

SITE LIEU-DIT / COMMUNE / CODE POSTAL	① NUMERO DE L'ARRETE ② DATE DE L'ARRETE	① RUBRIQUES ICPE ② SURFACE AUTORISEE ③ SURFACE EXPLOITABLE ④ PRODUCTION TOTALE AUTORISEE/AN ⑤ DUREE
CARRIERE DE CORBIGNY « PICAMPOIX » SARDY-LES-EPIRY (58800)	① 2015-P-2238 ② 18/12/2015 ② 02/10/2017	① 2510, 2515, 2517 ② 147Ha 03a 77ca ③ 34Ha 70a ④ 1,4 Mt ⑤ 30 ans
CARRIERE DE STINKAL « BEAULIEU » FERQUES (62250)	① ② 20/01/2000	① 2510-1, 2515-1, 1430, 1434-1-b ② 137Ha 20a 98ca ③ 53Ha 56a 06ca ④ 1,5 Mt ⑤ 30 ans
ETABLISSEMENTS BOCAHUT HAUT-LIEU – SAINT HILAIRE HAUT-LIEU, AVESNES-SUR-HELPE ET SAINT-HILAIRE-SUR-HELPE (59362)	① ② 21/07/2005 ② 19/03/1996 ② 01/10/2021	① 2510-1, 2515, 2517-1, 2920-2, 2930-1-a ② 129Ha 66a 25ca ③ 74Ha 71a 94ca ④ 2,5 Mt ⑤ 30 ans
ETABLISSEMENTS BOCAHUT « CAILLOIT » GLAGEON ET TRELON (59132)	① ② 13/12/2017 ② 27/12/2023	① 2510-1, 2515-1, 2517-1, 2560-b ② 80Ha 78a 84ca ③ 40Ha 53a 44ca ④ 500 kt ⑤ 30 ans
ANTROPE CHEVINCOURT « SAMSON » CHEVINCOURT (60150)	① ② 07/08/2018	① 2510-1, 2515-1, 2517-1, 2518 ② 50Ha 2a 43ca ③ 38Ha 37a 91ca ④ 200 kt ⑤ 30 ans
ANTROPE BITRY BITRY (60350)	① ② 27/06/2016	① 2510-1, 2515-1-b, 2517-1 ② 37Ha 34a 12ca ③ 31Ha 80a 47ca ④ 250 kt ⑤ 12 ans
ANTROPE St LEU D'ESSERENT SAINT-LEU-D'ESSERENT (60340)	① ② 08/02/2007	① 2510-1 ② 3Ha 86a 81ca ③ 2Ha 83a 03ca ④ 75 kt

SITE LIEU-DIT / COMMUNE / CODE POSTAL	① NUMERO DE L'ARRETE ② DATE DE L'ARRETE	① RUBRIQUES ICPE ② SURFACE AUTORISEE ③ SURFACE EXPLOITABLE ④ PRODUCTION TOTALE AUTORISEE/AN ⑤ DUREE
		⑤ 17 ans
GMR HEGENHEIM HEGENHEIM (68220)	① ② 21/05/2021	① 2510-1, 2517-1, ② 35 ha 17a 91ca ③ 30 ha 67a 51 ca ④ 200 kt ⑤ 12 ans
R.M.3.F. HEGENHEIM HEGENHEIM (68220)	① 992661 ② 20/10/1999	① 2515, 2517 ② 3Ha 91a 05ca ③ ④ ⑤
I.S.D.I. St Louis ST LOUIS (68300)	① 2014 353-0009 ② 19/12/2014 ③ 17/05/2021	① 2760 ② 16ha 46 a 79ca ③ 13ha 50a ④ 380 kt ⑤ 12 ans
2517 St Louis ST LOUIS (68300)	① 2014.282-0003 ② 09/10/2014	① 2517 ② 6Ha 84a 00ca ③ ④ ⑤
R.M.N. FRETIN FRETIN (59273)	① ② 19/04/2010	① 2515 ② ③ ④ ⑤
PREFERNORD FRETIN FRETIN (59273)	① ② 01/07/2010	① 167-a, 167-c, 286, 322-a, 322-b ② ③ ④ ⑤
CHAMPAGNE RECYCLAGE BARBEREY-SAINT-SULPICE (10600)	① ② 01/02/2006	① 2515-2, 2517-2 ② ③ ④

SITE LIEU-DIT / COMMUNE / CODE POSTAL	① NUMERO DE L'ARRETE ② DATE DE L'ARRETE	① RUBRIQUES ICPE ② SURFACE AUTORISEE ③ SURFACE EXPLOITABLE ④ PRODUCTION TOTALE AUTORISEE/AN ⑤ DUREE
		⑤
GRES DE PERNES CARRIERE DE PERNES (62550)	① ② 24/10/2013	① 2510-1, 2515-1, 2517-2 ② 13Ha 53a 09ca ③ 9Ha 11a 87ca ④ 180 kt ⑤ 24/10/2043
GRES DE PERNES CARRIERE DE RECLINGHEM (62560)	① ② 13/05/2003	① 2510-1, 2515-1, 2517-2, 2518 ② 20Ha 77a 80ca ③ 11Ha 59a 18ca ④ 360 kt ⑤ 13/05/2033

Tableau 1. Sites et arrêtés préfectoraux gérés par la branche « Carrière » d'EIFPAGE ROUTE NORD EST
(source : Stinkal)

1.2.3.2 Matériels de la société STINKAL

STINKAL est propriétaire de l'ensemble des installations fixes présentes sur ses carrières (installations primaires, installations secondaires/tertiaires, centrale de fabrication de graves traitées, poste de chargement automatisé des camions, etc.). Ces dernières sont décrites dans la PJ n°46 du présent dossier relative à la description du projet (Etape n°3).

Les engins TP (chargeuses, bulls, tombereaux, dumpers, pelles, foreuses, etc.) sont quant à eux soit détenus par STINKAL, ou sous-traités pour bénéficier d'engins récents et performants permettant d'améliorer les conditions de travail des salariés, de consommer moins de carburant et de réduire les nuisances sonores.

1.2.3.3 Autres démarches

La société STINKAL est également engagée dans plusieurs démarches visant à l'amélioration continue de ses performances et pratiques, tout en garantissant la sécurité de ses salariés et réduisant son impact environnemental.

▪ Responsabilité Sociétale des Entreprises (RSE)

STINKAL est engagée dans une **démarche de reconnaissance RSE** avec le référentiel du label RSE de l'UNICEM, qui reprend et décline les grandes lignes de l'ISO 26 000 tout en s'adaptant aux spécificités de la profession. Ce label est organisé autour de 5 axes thématiques :

- Gouvernance ;
- Capital humain ;
- Environnement ;
- Ancrage local ;
- Clients / fournisseurs / consommateurs.

Ces 5 axes thématiques couvrent 12 domaines d'actions et une trentaine de thématiques



L'entreprise est évaluée par des organismes tiers indépendants sur ses pratiques et performances. A l'issue de l'évaluation, elle obtient un positionnement sur une échelle de progrès qui comprend 4 niveaux :

- Engagement ;
- **Progrès (obtenu par STINKAL pour la période 2025-2028) ;**
- Maturité ;
- Exemplarité.

▪ Engagement environnemental

STINKAL est également engagée dans une **démarche de transition écologique**, avec comme objectifs la réduction de ses émissions de gaz à effet de serre (GES) et la préservation de la biodiversité locale.

En matière de réduction des émissions de GES, le groupe EIFFAGE s'engage à rendre ses activités compatibles avec la limitation de l'augmentation moyenne de la température mondiale à 1,5 °C. Ainsi, les carrières de Stinkal disposent d'un **plan de décarbonation** à 2030 et 2050 dont les principales actions sont les suivantes :

- Exiger l'utilisation de carburants à faibles émissions ;
- Accélérer l'électrification du parc VL (véhicules légers) ;
- Etudier l'implantation d'énergies renouvelables ;
- Réduire la consommation énergétique du site.

Les carrières de Stinkal sont également fortement attachées à réaliser des aménagements et réaménagements compatibles avec l'écosystème local puisque :

- Un partenariat de gestion existe depuis plus de 30 ans avec le Parc Naturel Régional (PNR) des Caps et Marais d'Opale, pour la préservation du site et le suivi des mesures engagées. Rappelons en particulier qu'une partie de l'ancienne Carrière de la Parisienne fait déjà l'objet d'un **projet de classement** en tant que **Réserve Naturelle Régionale (RNR)** du fait de sa richesse en espèces floristiques et faunistiques exceptionnelles ;
- Elles ont remporté en 2018 les **Prix national et européen du Concours du Développement Durable de l'UNPG** grâce à la réalisation de chantiers nature ;
- Elles sont engagées à mener les actions définies dans les **chartes d'engagement environnemental (biodiversité, eaux et milieux aquatiques, sols) du groupe EIFFAGE** auquel elles appartiennent.

▪ Prévention et sécurité

Enfin, les carrières de Stinkal mettent en place une **politique de prévention « 100% Sécurité »** :

OBJECTIF	Exigence
100% SÉCURITÉ	100% // Parce que l'être-humain est la première richesse de toute société, nous lui portons la première des attentions.
C'EST POUR LA VIE	Exemplarité
	100% // La fiabilité d'une entreprise réside dans sa capacité à améliorer ses processus de travail, en agissant sur les signaux précurseurs avant que n'apparaissent les défaillances. Dépasser l'objectif 0 accident pour rechercher le 0 risque.
	Discipline
	100% // Chacun à son niveau assume la responsabilité de ses actes. Toute transgression à une règle de prévention est assujettie à l'application du processus de discipline sécurité : Tolérance 0 faute. Ces dispositions s'appliquent aux collaborateurs du groupe ainsi qu'à ses partenaires.

1.2.4 Capacités financières

Le Tableau 2 ci-dessous présente l'évolution du chiffre d'affaires, des capitaux et des résultats nets des carrières de Stinkal (SAS « STINKAL » + SAS « LES CALCAIRES DE STINKAL » + SAS « CARRIERE DU GRISET ») sur les 3 dernières années.

En million d'euros	2022	2023	2024
Chiffre d'affaires	16,6	18,8	20,3
Capitaux propres et réserves	3,69	3,73	3,78
Résultat net	- 2,43	- 2,34	- 2,47

Tableau 2. Evolution du chiffre d'affaires, des capitaux et du résultat net des carrières de Stinkal entre 2022 et 2024 (source : Stinkal)

Pour rappel, les carrières de Stinkal sont détenues à **100%** par le groupe EIFFAGE (via EIFFAGE ROUTE NORD EST) étant donné que :

- **L'activité de carrière est stratégique pour le groupe (approvisionnement de ses chantiers) ;**
- **La position géographique des carrières de Stinkal est également stratégique puisqu'elles sont localisées au sein du Bassin Carrier de Marquise et à proximité des grands chantiers du littoral (Grand Port Maritime de Dunkerque, EPR2 de Penly et Gravelines, etc.).**

Les comptes des 3 sociétés constituant les carrières de Stinkal sont donc consolidés au sein du groupe, et elles bénéficient des capacités financières de ce dernier afin d'assurer leur pérennité en termes de fonctionnement et d'investissement.

Les comptes d'EIFFAGE sont périodiquement communiqués et montrent une **très bonne santé financière du groupe** (et de sa branche Infrastructures, à laquelle appartiennent les carrières), avec une **hausse constante de son chiffre d'affaires, de ses résultats nets et de son carnet de commandes des travaux** (Tableau 3).

En millions d'euros	2022	2023	2024	Evolution 2023 → 2024
Chiffre d'affaires Groupe Eiffage	20 319	21 832	23 429	+ 7,3%
Chiffre d'affaires Branche Infrastructures	7 291	7 980	8 351	+ 4,6%
Résultat net Groupe Eiffage	896	1 013	1 041	+ 2,8%
Carnet de commandes des travaux Groupe Eiffage	18 500	26 000	28 900	+ 11%
Carnet de commandes des travaux Branche Infrastructures	8 200	14 400	15 200	+ 5%

Tableau 3. Evolution du chiffre d'affaires, du résultat net et du carnet de commandes des travaux du groupe EIFFAGE et de sa branche INFRASTRUCTURES entre 2022 et 2024 (source : Communiqué de presse – Résultats annuels 2024 – Eiffage – 26-02-2025)

Précisons enfin que :

- Le détail des **investissements** en matière de prévention des pollutions et des risques est présenté dans l'étude d'impact (Etape 6 – PJ n°4) et l'étude de dangers (Etape n°7 – PJ n°49) du présent dossier ;
- La constitution des **garanties financières** – également présentée dans une pièce complémentaire du dossier (Etape 7) et établie pour 3 phases quinquennales – permet d'apporter une sécurité complémentaire pour pallier d'éventuelles défaillances.

1.3 Conclusion

STINKAL est en mesure d'assumer l'exploitation de ses carrières de Ferques, Landrethun-le-Nord et Caffiers.

Son **appartenance totale au groupe EIFFAGE** lui assure les capacités financières nécessaires à l'entretien et au bon fonctionnement de ses installations, et lui permet également d'assurer une bonne gestion des sujets liés à l'environnement.